<u>Dépôt de plaintes :</u>

À première vue, cette plainte est de mauvais augure pour l'entreprise.

Concernant les conséquences des dépôts de plainte, cela reste néfaste pour l'image de l'entreprise auprès de ses clients et collaborateurs.

Les plaintes restent prévisibles, et Calmine S.A. reste néanmoins préparée pour ces éventualités.

Nous devons faire face à ses éventualités et déterminer quelles sont les causes de cette catastrophe afin de se mettre au clair auprès de la justice.